

Compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 22 juillet 2024

Mairie de Moissac Vallée Française 17h30

Présents : Philippe Flayol, Michel Thibon, Nathalie Causse, Marie-Anne Védrines, Christine Reboul, Maxime Flayol, Marc Yaguiyan

Excusés : Thierry Vuillemot > Procuration à Michel Thibon
Sylvette Foubert > Procuration à Marie-Anne Védrines

Secrétaire de séance : Marc Yaguiyan

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 17h30.

En introduction de séance, Monsieur le Maire remercie les élus du soutien et de la participation pour les trois journées d'élections, élections Européennes le dimanche 9 juin, puis les deux tours des élections législatives les 30 juin et 7 juillet 2024.

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la séance du 24 juin 2024

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le maire propose que soit soumis au vote le point supplémentaire suivant :

- Devis pour la réfection de la clôture derrière la mairie (budget de la commune)

• **Délibérations Budget Commune :**

1 Créance de la commune de Molezon pour la refacturation des frais scolaires

Deux enfants de la commune de Molezon sont inscrits à l'école de Moissac Vallée Française à Saint Roman de Tousque depuis l'année 2022/2023.

Le code de l'éducation stipule à l'article L212-8 :

« Lorsque les écoles maternelles ou les écoles élémentaires publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence. »

Cette contribution aux frais de scolarisation de ces deux enfants s'élève à 4 205,24 € pour l'année scolaire 2023/2024.

Cependant, Monsieur le Maire de Molezon nous a indiqué qu'il refusait de participer financièrement aux frais scolaires sus-indiqués, ce qu'il peut légalement décider (en dehors de cas dérogatoires) en l'absence de convention entre les 2 communes ou de dérogation accordée par Molezon.

Notre commune est heureuse de recevoir des enfants de communes voisines, dans la limite évidente de la capacité d'accueil de notre école. Elle favorise, autant que faire se peut, le rapprochement des fratries. Il y a souvent des réciprocitys pour des enfants à Saint Etienne VF ou de Sainte Croix VF et nous n'avons pas jusqu'alors rencontré de problème particulier.

Notre école fonctionne bien avec des projets pédagogiques constructifs pour les enfants, financés par le budget de la commune de Moissac VF; une réflexion va donc être engagée sur la mise en œuvre de conventions avec les communes dont nous accueillons les enfants à l'école de Saint Roman de Tousque.

Dans l'immédiat, Monsieur le Maire propose l'abandon de la créance et l'**admission en non-valeur** de cette somme de 4 205,24 €.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point ajouté à l'ordre du jour :

2 Devis pour la réfection de la clôture de la cour de la mairie

L'actuelle clôture en bois est devenue fragile avec le temps, il n'est notamment plus conseillé de s'y adosser. Il convient donc de la remplacer dès que possible : la mairie a donc fait établir un devis pour son remplacement :

Devis : El Duchemin François

Clôture en grillage rigide fil de 5mm RAL 7016 sur 44 ml avec pose d'un portillon, hauteur 1,22 m.

Prix HT = 4 957,50 €

Total TTC = 5 949,00 €

Réalisation avant la fin de l'année

Ce devis de l'El Duchemin François est soumis au vote :

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

• **Délibération Budget Eau :**

3 Demande d'emprunt d'un montant de 24 600€ pour les travaux d'extension du réseau AEP à l'Espi

À la suite de la délibération prise lors du dernier conseil municipal (24/06/2024) sur le nouveau devis de l'entreprise Jullian BTP, d'un montant de 24 677€ HT pour la mise en place de 4 compteurs et l'extension de 485 m du réseau d'eau, la commune doit faire appel à l'emprunt pour financer cette extension du réseau.

Deux banques ont répondu, la Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole, pour un prêt à taux fixe sur 15 ans. Le taux fixe proposé de 4,07 % (échéances trimestrielles = 549,83 € + frais de dossier de 49€) par la Caisse d'Épargne s'avère le plus intéressant et est proposé au vote :

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

• **Actions et projets :**

○ Le petit marché de St Roman: situation et avenir

- ✓ Le petit marché de Saint Roman existe depuis de nombreuses années grâce aux producteurs locaux. Jusqu'à ce jour, la Mairie laissait les exposants le gérer puisque tout se passait bien. Ce petit marché du mercredi est d'autant plus important qu'il est vecteur de liens entre résidents sédentaires, résidents secondaires et vacanciers, liens auxquels le conseil municipal est particulièrement attaché.
- ✓ Cette année, le souhait de la venue d'un second maraîcher a créé des incompréhensions de la part de certains autres exposants, conduisant rapidement à une situation si tendue qu'elle compromettrait le déroulement même du marché cet été.
- ✓ Dialogue et respect doivent rester de mise, mais cette tentative de conciliation de la Mairie avec l'ensemble des producteurs n'a pas permis de sortir de cette impasse.
- ✓ S'agissant de l'occupation du domaine public, l'option retenue est de préparer l'avenir après la période estivale et la fin du marché pour 2024 par l'élaboration d'un **règlement du marché** (avec dossier et engagement, tout en maintenant la gratuité

- pour les exposants) à déposer en mairie et validé par délibération du conseil municipal.
- Les prochaines journées du patrimoine (21-22 septembre)
 - ✓ La 41^{ème} édition des journées européennes du patrimoine aura lieu les 21 et 22 septembre sur les thèmes « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions » et « Patrimoine maritime ».
 - ✓ Nous n'avons pas déposé de dossier au ministère de la culture (date limite de dépôt en mars) pour pouvoir figurer sur le programme officiel. Nous pensons organiser une conférence sur l'**histoire de La Boissonnade**, avec mise à disposition d'une nouvelle plaquette et article de presse diffusé incluant (si possible) le circuit des églises romanes.
 - Organisation des événements de l'été dans les bâtiments communaux (remerciements à la troupe de théâtre, expos...)
 - ✓ L'exposition « Elie Plantier » au Temple de Saint Roman de Tousque, initialement reportée pour raison de santé, est bien maintenue du 9 au 18 août inclus. Deux autres événements à La Boissonnade sont reportés à la demande des exposants, l'un pour raison de santé et l'autre pour des questions de logistique du côté de l'exposant. Nous souhaitons un bon rétablissement aux personnes concernées.
 - ✓ Remarque à prendre en considération à l'avenir : nos événements reposent essentiellement sur une personne et non pas sur un groupe, donc toujours susceptibles d'être annulés ou reportés.
 - ✓ Théâtre : *Monsieur (Léonard) de Pourceaugnac* - Le samedi 6 juillet dernier, nous avons pu applaudir au Temple de Saint Roman la pièce théâtrale orchestrée et adaptée (Marie-Anne Mouraret / Art'Thau) dans l'esprit cocasse et satirique de la création originelle de Molière, avec un certain dynamisme assumé et drôlerie. Près de 80 spectateurs pour cette première et au vu des réactions positives de chacun d'entre vous, nous avons proposé aux comédiens de revenir l'an prochain, avec une autre pièce.
 - Point sur la situation financière année 2023
 - ✓ La DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) a demandé à la commune de fournir une présentation brève et synthétique des comptes administratifs. Ces informations doivent être communiquées aux administrés la présentation communal - année 2023 : 1 - Commune ; 2 - AEP ; 3 - Village de vacances. Ces trois dossiers seront sur le portail de la mairie et/ou via newsletter.
 - ✓ Principal constat sur 5 ans, notre commune présente un endettement par habitant en-dessous de la moyenne nationale.
 - ✓ Les budgets prévisionnels 2024 de la commune seront également disponibles à la consultation.
 - ✓ *A noter*, nous avons une gestion suffisamment saine pour nous permettre d'avoir de nouveaux projets. Cependant, difficulté inhérente à toute petite structure, il manque du temps et des ressources pour lancer des projets et les mener à bien dans des délais raisonnables.
 - Sentiers de la Communauté de Communes
 - ✓ Lancement de l'étude pour le développement de circuits multi activités sur le territoire de la CCCML avec le concours de la société Cartosud (dans le cadre d'un marché public) : premier comité de pilotage le 27 juin. L'objectif est de publier des cartes et des fiches (boucle ou traversée de la commune et de la communauté de communes, points d'intérêt, sentiers thématiques...). Un bon moyen de (re)découvrir notre territoire.
 - ✓ Cette étude va prendre un peu de temps, prochaine étape cet automne avec le

- déplacement des équipes sur le terrain pour valider les tracés, puis la mise en œuvre en 2025 des conventionnements avec les propriétaires pour le passage sur les parcelles privées.
- ✓ Cette opération de grande envergure pour la communauté de Commune doit s'achever au plus tard fin 2028
 - Organisation des relevés des compteurs d'eau
 - ✓ la campagne annuelle de relevé des compteurs d'eau va commencer à partir de ce mardi 23 juillet : la visite et le relevé seront effectués par les conseillers municipaux, avec votre aide.
 - ✓ En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres, à remplir avec l'index du compteur et à faire parvenir à la mairie.
 - Organisation de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants : 22 août à 18h
 - ✓ Les élus recevront les nouveaux arrivants sur la commune le jeudi 22 août à 18h, salle polyvalente de la mairie.
 - Rallye des Camisards : 21 septembre 2024
 - ✓ Cet événement est un succès, il attire beaucoup de monde. L'accueil (buvette...) à l'arrivée sur la place de Saint Roman n'y est pas étranger. Cette 23^{ème} édition est organisée les 20 et 21 septembre 2024 par l'A.S.A. Alès et l'Ecurie des Camisards, ligue Occitanie Méditerranée.
 - ✓ Un gros effort de barriérage a été demandé à l'organisateur pour respecter davantage les stationnements.
 - Point sur les travaux de voirie
 - ✓ Chemin de Barbécède : réalisé.
 - ✓ Chemin du Serre : en cours, un camion de secours peut maintenant y avoir accès.
 - ✓ Gué du Moulin chemin du Bouscayrol : enrochements et caniveaux réalisés
 - ✓ Tous les autres travaux sont différés en septembre.
 - Travaux à la bibliothèque
 - ✓ Les travaux de *La biblio du clocher* n'avancent pas aussi vite qu'ils étaient initialement planifiés.
 - ✓ L'équipe de la bibliothèque (coordonnateur copil biblio - Marc Yaguiyan) insiste sur le fait que les quasi 18 mois de retard pèsent de plus en plus sur sa gestion hebdomadaire, son agenda culturel et ses implications dans des événements départementaux et régionaux. Tout ce travail va au-delà du seul champ de découverte culturelle propre à une bibliothèque, notre ambition est de créer un espace accueillant, combinant échanges, rencontres et convivialité afin de renforcer les liens tissés entre les habitants.
 - ✓ Si l'ouverture de la future bibliothèque ne peut avoir lieu avant 2025, se posera le souci de **conservation et stockage des livres** (environ 1700 ouvrages et jeux) du fonds municipal dans l'attente de leur installation sur des rayonnages définitifs. Marc Yaguiyan signifie, en outre, au conseil municipal la probable incidence sur l'actuel fonctionnement de la bibliothèque.
 - Numérisation du compoix
 - ✓ Entre le XIV^e et XVII^e siècle, en vigueur dans le Languedoc, un compoix (compoix ou compoix) s'apparente à un cadastre rudimentaire avec description, arpentage, estimation de toutes les parcelles, y compris les bâtis et le recensement des élevages.
 - ✓ Notre compoix date de 1651 a été restauré dans les années 1970. Il a été emprunté

par les Archives départementales de la Lozère, pour numérisation, et nous sera restitué en fin d'année.

En fin de séance, Monsieur le Maire souhaite échanger sur la situation du **risque incendie**, dont plusieurs rapports nationaux font état de perspectives alarmantes pour les décennies à venir, eu égard au changement climatique.

Des réunions publiques d'information et de sensibilisation se sont déjà tenues sur notre territoire. Le risque « feu de forêt » est l'un des aléas majeurs susceptibles de se produire sur la commune - Réf. *Plan Communal de Sauvegarde (PCS)* -, ce qui nous poussera à envisager d'autres échanges pour relayer notamment la problématique des Obligations Légales de Débroussaillage (**OLD**). La mise en sécurité de chaque parcelle (privée ou publique) contribue à la sécurité collective.

La séance est levée à 20h50.